

Nouvelle offre France Active

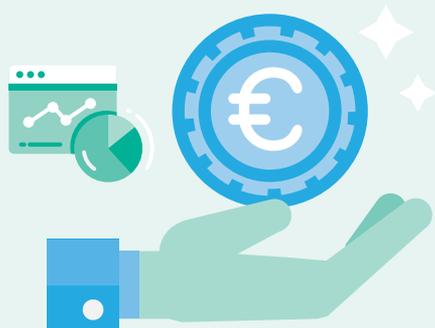
Garantir LES RÉUSSITES

En s'appuyant sur son savoir-faire historique, France Active a lancé en mars dernier sa nouvelle gamme de garanties. Objectif : faire plus et mieux pour les créateurs les plus fragiles et les entrepreneurs les plus engagés. Garant engagé, France Active vise avant tout à permettre l'accès à la banque dans de bonnes conditions et mobilise la garantie comme levier d'une relation bancaire de qualité. Décryptage de cette nouvelle offre qui bénéficie du soutien des Régions, du Fonds de cohésion sociale et du concours du Fonds Européen d'Investissement et de Bpifrance.

1 | Quoi ?

La garantie d'emprunt bancaire vise à rapprocher les entrepreneurs et les banques.

En couvrant une partie du risque financier pris par la banque et en apportant son expertise sur le projet, France Active sécurise la banque et facilite l'obtention du prêt bancaire par l'entrepreneur.



Le plus

Pour accélérer la réussite des entrepreneurs, la garantie France Active s'inscrit toujours dans une offre plus globale intégrant du conseil en financement et un appui dans la relation à la banque.

La garantie France Active est avant tout au service de l'entrepreneur afin qu'il mène son projet dans les meilleures conditions.

2 | Pour qui ?

Les garanties France Active s'adressent à tous les entrepreneurs engagés et peuvent être mobilisées pour la création ou le développement d'entreprises avec un fort impact positif.



Les nouvelles garanties ont été conçues pour mieux servir les publics prioritaires, au cœur de l'action de France Active :

- > Les créateurs les plus fragiles : femmes éloignées de l'emploi, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, entrepreneurs en situation de handicap,...
- > Les entrepreneurs investis dans les territoires fragiles : quartiers prioritaires et zones de revitalisation rurale ;
- > Les entrepreneurs du champ de l'insertion et du travail adapté dont le projet est centré sur la recherche d'utilité sociale.



Pour eux, les garanties France Active vont plus loin en s'adaptant à leurs besoins et à la diversité de leurs projets.



3 | Comment ?

Pour les créateurs les plus fragiles et les entrepreneurs les plus engagés, la garantie France Active se renforce :



Elle couvre jusqu'à 80 % du montant du prêt bancaire pour constituer un levier fort de mobilisation d'un financement.

Elle protège l'entrepreneur : sécurisée par la garantie France Active, la banque ne prend pas de cautions personnelles.



À savoir

Pour accompagner la diversité des projets et des besoins, les plafonds des garanties ont été réhaussés :

- 50 000 € pour les projets de création,
- 100 000 € pour les projets de développement,
- jusqu'à 200 000 € pour les structures de l'insertion et du travail adapté.



4 | Avec qui ?

Les nouvelles garanties se mettent en place progressivement depuis mars, en lien étroit avec l'ensemble des banques de la place.



Référencement technique, renouvellement des partenariats : tous les partenaires bancaires de France Active, au niveau national et dans les territoires, sont mobilisés pour assurer la continuité d'activité et réussir le déploiement des nouvelles garanties.

Chiffres-clés 2017

7 217 garanties d'emprunt bancaire octroyées par France Active Garantie
Soit **+7%** vs 2016

252 M€ de prêts bancaires mobilisés
Soit **+14,1%** vs 2016